



TRAVAUX ET EQUIPEMENTS
DÉBUT DES TRAVAUX AUX TERRAINS
DE TENNIS ET DE BOULE LYONNAISE
p.05

CADRE DE VIE
RÉNOVATION DU
CIMETIÈRE COMMUNAL
p.06

CADRE DE VIE
PASSAGE À
L'ADRESSAGE MÉTRIQUE
p.08

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE VIC-FEZENSAC

Hôtel de ville
Cours Delom
32190 VIC-FEZENSAC
Tel : 05 62 64 47 00
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Complexe des Cordeliers
18 rue des Cordeliers
32190 VIC-FEZENSAC
Tél : 05 62 64 89 63
Mail : contact@dartagnanenfezensac.com

MAISON FRANCE SERVICES

Complexe des Cordeliers
18 rue des Cordeliers
32190 VIC-FEZENSAC
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
(sauf le lundi et le mercredi après-midi)

PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS :

CAF
Pôle Emploi
Assurance retraite (CARSAT)
MSA
Caisse primaire d'assurance maladie
Mission locale tous les mardis
Direction générale des finances publiques tous
les vendredis matin

PERMANENCE POINT JUSTICE :

André Mailhe, conciliateur de justice le 3^{ème}
mercredi après-midi de chaque mois
Association AVMP 32 (aide aux victimes et
médiation pénale)
Centre d'information des droits des femmes et
de la famille (CIDFF)

PERMANENCE ASSOCIATIONS :

Association A-CO-R pour l'insertion
Association ESPA (emploi service de proximité
en Armagnac)

Ville de



Editeur : Mairie de Vic-Fezensac
Cours Delom - 32190 Vic-Fezensac
Directeur de publication : Barbara NETO
Tirage : 2500 exemplaires
Imprimerie : Les Presses de Gascogne
ISSN 2494-5161



LE MOT DU MAIRE.**03**

TRAVAUX ET
ÉQUIPEMENTS.**04**

CADRE DE VIE.**06**

VIE CITOYENNE.**09**

ÉCONOMIE
ET TOURISME.**10**

VIE LOCALE
ET ASSOCIATIVE.**11**

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES.**12**

À VOTRE SERVICE.**14**

TRIBUNE(S).**15**

RETOUR EN IMAGES.**16**

LE MOT DU MAIRE

Vicoises, Vicois,
Lagraulassiennes, Lagraulassiens,

« Un euro d'argent public est un euro sacré »
disait Alain Merly, ancien député.

Depuis notre élection en 2020, c'est bien dans cet esprit que la municipalité gère les finances publiques communales, avec l'objectif que chaque euro dépensé le soit efficacement au service de la population ou en faveur du développement du territoire pour les années à venir.

Ainsi, la mairie de Vic-Fezensac veille à maintenir un équilibre parfait entre maîtrise des dépenses de fonctionnement et investissements conséquents au service de l'amélioration et de la rénovation de la commune.

// **Comme annoncé, après avoir stabilisé les taux des impôts locaux en 2023, je proposerai au conseil municipal d'adopter une baisse des taux d'impôts locaux en 2024.**



Pour cela, elle peut compter sur la bonne volonté de ses services, volontaires et innovants, pour réduire les dépenses superflues et optimiser les budgets. Mais aussi sur les projets engagés et en réflexion, travaux essentiels pour adapter les infrastructures aux nouveaux usages et permettre les économies de demain (rénovation énergétique, réaménagements des quartiers...)

Dans un contexte d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat, gérer correctement l'argent public c'est aussi veiller à ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse sur les foyers vicois. C'est tout l'enjeu poursuivi actuellement avec la mise en place, sur deux ans, d'une trajectoire fiscale vertueuse. Ainsi, comme annoncé, après avoir stabilisé les taux des impôts locaux en 2023, je proposerai au conseil municipal d'adopter une baisse des taux d'impôts locaux en 2024.

Barbara
NETO

Maire de Vic-Fezensac

Présidente de la Communauté de
Communes d'Artagnan en Fezensac

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

Coup de jeune au quartier des Tisserands

Améliorer le cadre de vie des vicois pour leur offrir un environnement plus agréable grâce à la rénovation progressive des quartiers de la ville, tel est l'un des objectifs de la commune de Vic-Fezensac. Pour répondre à cela, en cette fin d'année 2023, c'est le quartier des Tisserands qui trouvera un nouveau souffle grâce aux travaux qui ont débuté ces dernières semaines (pour une durée de 4 mois).



Si les travaux portent principalement sur la requalification de la voirie et des réseaux, il apparaissait également indispensable d'adapter le lieu aux enjeux de demain. Ce sera chose faite durant ce chantier grâce à la désimperméabilisation d'une partie de la place et un aménagement paysager pour un quartier plus durable.

La question de la mobilité est également au cœur des travaux avec la mise en accessibilité des espaces pour les personnes à mobilité réduite et l'amélioration des circulations dans le quartier. Avec le passage de l'ensemble de la zone concernée en «zone de rencontre», la réfection du quartier des Tisserands permettra de donner une place aux piétons et aux cyclistes.

La mise en esthétique des réseaux électriques et télécom et la rénovation de l'éclairage public participeront également à améliorer et à embellir cet espace de vie. ■



COMBIEN ÇA COÛTE ?

690.000€

95.000 €

595.000 €

DE MISE EN ESTHÉTISME
DES RÉSEAUX

DE TRAVAUX VOIRIE ET RÉSEAUX SOUTERRAINS

opération soutenue par :



Nouveaux
PANNEAUX
Arrivée des panneaux
"Zone de Rencontre"
sur la commune



EN BREF

Après plus de deux mois de travaux, la salle des fêtes de Lagraulas a retrouvé une seconde vie : rénovation énergétique, isolation, installation d'une pompe à chaleur, traitement acoustique, accessibilité du parking et des sanitaires... La fin d'une rénovation complète qui va permettre aux habitants et associations de retrouver leur salle et les activités associées. ■



Les études aux arènes Joseph Fourniol avancent

Ce n'est malheureusement plus un secret : le béton de la structure des gradins de nos arènes est vieillissant et fragilisé. Des travaux dans les années à venir sont indispensables. Or, avant de pouvoir débiter un vaste plan de rénovation, il est nécessaire de s'interroger sur la faisabilité du projet dans toutes ses dimensions. Ainsi, après l'étude technique qui avait été rendue en 2019, une seconde étude sur la valorisation de l'équipement est en cours.

L'idée est de se projeter efficacement sur les usages (spectacles taurins, activités culturelles et sportives, séminaires...) et sur une exploitation efficace et pérenne du lieu. Si une partie des éléments sont maintenant connus, les prochains mois devraient apporter un éclairage tout particulier sur la pertinence ainsi que sur le montage juridique et financier.

Le rendu de l'étude devrait arriver en début d'année prochaine. Et, grâce à lui, un phasage des travaux devrait pouvoir être déterminé pour les années à venir avec le soutien financier des partenaires (État, Région...). ■



Les travaux aux terrains de tennis et de boule lyonnaise ont débuté

Programmés de longue date, en collaboration active avec les dirigeants du Tennis Club Vicois (TCV), les travaux de construction des terrains couverts ont débuté en juillet et devraient s'achever d'ici la fin de l'année. C'est l'entreprise « Ombrières d'Occitanie », retenue pour ce projet, qui aménage le lieu afin de produire de l'électricité verte grâce à l'implantation de panneaux photovoltaïques. Les ombrières mises en place permettront de couvrir deux terrains de tennis, les terrains extérieurs de la boule lyonnaise ainsi qu'une partie du parking.

Cette action vient répondre aux besoins de ces deux associations vicoises en plein essor, et permettre de pérenniser l'activité sportive du lieu. Elle s'inscrit également dans une démarche de transition de la ville de Vic-Fezensac.

Cette opération présente également l'intérêt de limiter le coût pour la collectivité puisque la Mairie ne prendra en charge que la partie finition et bardage des bâtiments, le coût de la construction incombant à l'entreprise qui installe les panneaux. ■

COMBIEN ÇA COÛTE ?

86.000€

dont **17%** de subventions de l'État (DETR)*

71.400 €

14.600 €

COÛT COMMUNAL

SUBVENTIONS

*en attente d'une participation de la Fédération Française de Tennis



Des travaux de **rénovation** au **cimetière communal**

La municipalité poursuit ses actions d'amélioration et d'entretien des espaces publics pour offrir un service de qualité répondant aux attentes des habitants. Ainsi, il est aujourd'hui question de la réhabilitation du cimetière.

Le cimetière est un lieu, auquel les habitants sont très attachés, c'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer un plan de réfection et de végétalisation. L'enjeu de ce travail est double : rénover des espaces vieillissants et abimés et adapter le lieu aux nouveaux enjeux notamment l'entretien « zéro-phytos ».

Ce projet sera mis en œuvre en deux phases :

- Dès cet automne, le nouveau cimetière fera l'objet de travaux par les services techniques municipaux pour engazonner les allées. La végétalisation des espaces sera également travaillée afin de rendre le lieu plus agréable et plus facile d'entretien.
- L'année prochaine, la partie ancienne du cimetière verra ses allées refaites : reprise des enrobés pour les principales et engazonnement pour les secondaires.

Plus généralement, un travail de végétalisation des inter-tombes sera engagé en concertation avec les familles afin de faciliter à tous l'entretien des lieux.

Ce projet d'adaptation, d'embellissement et d'accessibilité permettra d'offrir un cadre agréable dans le respect du recueillement des familles des défunts. ■



ENTRETIEN DU CIMETIÈRE, L'AFFAIRE DE TOUS !

Le service espaces verts veille à l'entretien régulier des parties publiques du cimetière.

Pour autant, l'entretien de chaque sépulture est du ressort des familles.

Depuis plusieurs années, la Ville de Vic-Fezensac a supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien du cimetière et des espaces verts. Le désherbage est désormais manuel et mécanique.

La Ville de Vic-Fezensac a un programme de végétalisation du cimetière pour ramener de la couleur et de la vie dans cet espace et faciliter son entretien.

Nous comptons sur votre coopération pour faire de ce cimetière un lieu propre, serein et accueillant.

Passage à l'adressage métrique en début d'année



Volonté communale rendue obligatoire par la loi 3DS promulguée en février 2022, le passage à l'adressage métrique sur la partie rurale de la commune a été adopté lors du conseil municipal du 14 septembre 2023. En réflexion depuis plusieurs mois, les noms des voies ont été validés. Les habitants concernés recevront, au 1^{er} trimestre 2024, un courrier leur indiquant le nom de leur voie communale et le numéro de leur maison.

Il appartiendra ensuite à chacun de mettre à jour cette adresse sur leurs documents officiels, ainsi qu'auprès des différents organismes : services fiscaux, eau, électricité, gaz, Internet, CPAM, CAF, etc. Le numéro autocollant, qui sera envoyé à la même période, devra être posé de façon visible sur chaque boîte aux lettres.

Ce dispositif est essentiel pour les facteurs et livreurs afin d'éviter des erreurs de livraison du courrier et colis mais aussi pour les secours afin de faciliter les interventions d'urgence. ■

La signalétique d'information locale bientôt sur les rails

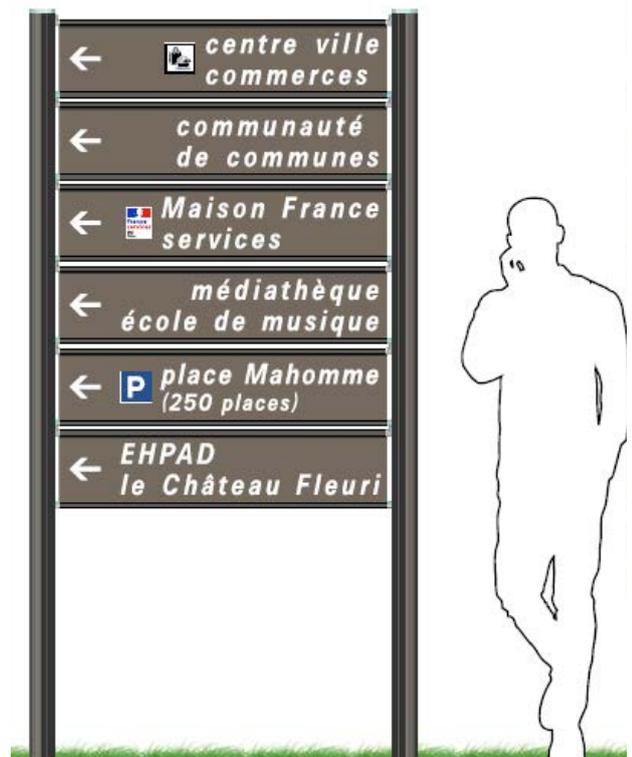
La signalisation d'information locale (SIL) joue un rôle essentiel en informant, en guidant et en orientant les usagers de la route vers les services et activités de proximité, contribuant ainsi à une circulation plus fluide et sécurisée.

En étude depuis plusieurs années sur la commune, les panneaux de signalisation concernant les équipements communaux seront installés dans les prochains mois par les services techniques. Les panneaux concernant les activités commerciales seront étudiés et posés en suivant après concertation avec les professionnels. ■

Vous êtes commerçants, artisans ou acteurs économiques et souhaitez apparaître sur la signalétique d'information locale ?

Afin d'être associé aux réunions d'échanges qui auront lieu en 2024, rapprochez-vous des services techniques municipaux :

- au 05 62 58 05 54
- par mail : accueil.technique@ville-vicfezensac.fr



VIE CITOYENNE

Recensement des personnes fragiles

Nous l'avons vu cet été, les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents dans le Gers comme ailleurs. Pour assurer la protection des personnes les plus fragiles durant ces périodes, la mairie de Vic-Fezensac les invite à s'inscrire, dès aujourd'hui, sur le registre communal prévu à cet effet qui leur permettra de bénéficier d'une surveillance particulière.

Ainsi, si un événement grave se produit du type plan canicule, plan grand froid, crise sanitaire... nous serons en mesure de les appeler, de les conseiller et de les aider sur les dispositions et les bons réflexes à adopter.

Les personnes vulnérables de plus de 65 ans ou en situation de handicap, vivant à Vic-Fezensac, sont donc invitées à s'inscrire, dès à présent, auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie en appelant le 05 62 64 47 17.

Vigilance météo : un numéro de permanence communal

NUMÉRO DE
PERMANENCE

06 23 05 43 45



De la même façon, si vous connaissez des personnes fragiles isolées, n'hésitez pas à les orienter ou à les faire connaître auprès de la mairie.

La demande d'inscription sur la liste peut se faire à tout moment de l'année. ■

BON À SAVOIR

Les personnes résidant en zones inondables sont invitées à actualiser si nécessaire (nouveau arrivant, changement de situation, de téléphone...), leurs coordonnées auprès des services techniques municipaux afin de pouvoir être alerté rapidement et efficacement lors des vigilances « crue et inondations ». ■

Durant les périodes de crise majeure, la mairie de Vic-Fezensac active un numéro de permanence local. Cette plateforme téléphonique est accessible uniquement durant les vigilances « rouge » : canicule, vent violent, grand froid, pluie-inondation, orages, neige-verglas.

Les élus municipaux se relaient pour apporter une réponse efficace et rapide aux habitants : intervention des services techniques, redirections vers les services de secours, conseils et réflexes pour se protéger...

Le numéro de permanence à composer en cas de danger météorologique est le 06 23 05 43 45. ■



Vic-Fezensac, première commune labellisée « Village étape » dans le Gers

Vendredi 15 septembre, la ville inaugurerait l'obtention du label « Village étape ». Fruit de plus d'un an de travail et de l'engagement des acteurs économiques de notre territoire, ce label national va permettre à la commune d'accroître sa visibilité grâce à des panneaux spécifiques incitant les usagers de la route à s'arrêter faire une pause et profiter des commerces et services offerts par la commune. Les six panneaux routiers sont installés dans les deux sens de circulation sur la route nationale 124 (à 20km, 10km et 2km de l'entrée la ville en direction d'Auch et d'Eauze).

Vic-Fezensac est labellisé pour les cinq prochaines années. Véritable alternative aux aires de services et de repos traditionnelles, l'accès à ce label nous permet d'espérer des retombées économiques et touristiques sur tout le territoire vicois.

Tous les commerçants et artisans peuvent être associés à la démarche qui leur permet, notamment, d'être référencés sur le site internet www.ville-etape.fr (plus de 75 000 visiteurs chaque été). L'engagement est gratuit ! Alors n'hésitez pas à rejoindre le réseau (contact : communication@ville-vicfezensac.fr). ■

EN BREF



En juin, le bureau de l'Office de Tourisme Armagnac & d'Artagnan a déménagé dans le local communal situé au 2 rue Lebbé Frères (l'ancienne trésorerie). A deux pas du centre-ville, ce nouvel espace se veut plus grand mais surtout plus proche des touristes et des locaux. Laureline et Lydie vous y accueillent toute l'année le sourire aux lèvres. ■

2^{ème} édition du Forum de l'emploi

Début octobre s'est tenue la deuxième édition du forum de l'emploi local. Une soirée de proximité qui a permis de faire se rencontrer les entreprises locales avec les personnes désireuses d'exprimer leurs compétences et leurs talents et éventuellement de décrocher un poste. Le forum de l'emploi de Vic-Fezensac vise à accueillir, informer, orienter et surtout à diffuser les offres d'emploi sur notre bassin de vie.

Au cœur du processus de recrutement, les sujets autour de la formation, la création ou la reprise d'entreprise

ainsi que des conseils aux TPE/PME ont été traités toute la soirée, grâce aux nombreux partenaires présents, avec autant de possibilités et de réponses concrètes offertes aux visiteurs.

La prochaine édition est déjà programmée et devrait se dérouler début octobre 2024 dans la salle polyvalente de Vic-Fezensac. ■





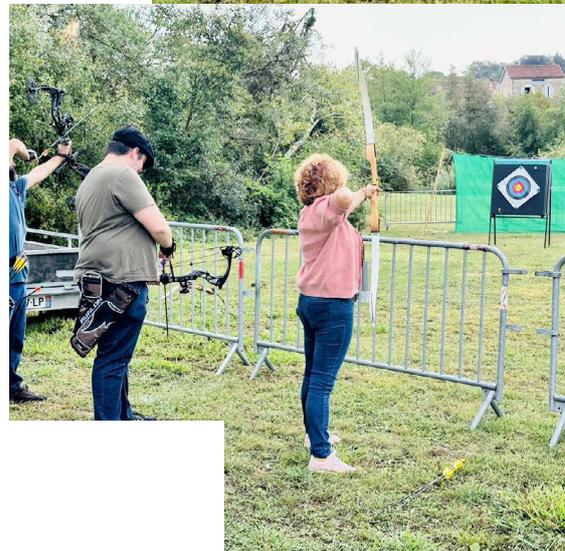
VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Le rendez-vous annuel de la Fête du sport et des associations

Organisée par la ville, la Fête du sport et des associations est un véritable temps fort du calendrier vicois. L'édition 2023 s'est tenue le samedi 2 septembre à la salle polyvalente. Elle a permis à tous les visiteurs de (re)découvrir une large offre de sports et loisirs proposée par les 38 associations, issues des domaines du sport, de la culture, des loisirs, de l'artistique et du caritatif, présentes pour l'occasion.

La Fête du sport et des associations est le rendez-vous idéal pour découvrir toute la panoplie d'activités qu'il est possible de pratiquer à Vic-Fezensac. C'est ainsi que près de 1 000 personnes ont fait le déplacement afin de profiter de ce temps d'échanges et de rencontres aussi agréable que convivial.

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication dans la vie de notre ville. Grâce à eux, l'année s'annonce riche en animations. ■



MON ARBRE À SOUHAITS

Mon arbre à souhaits, c'est un jeu pour enfants organisé par les lutins de la ville. Une occasion de rendre magique le sapin qui trône tous les ans fièrement et majestueusement sur la place de la mairie.

Le principe est simple et facile :

- Chaque enfant peut écrire son souhait sur un bout de papier
- Puis venir l'accrocher dans le grand sapin sur la place de la mairie (les plus petits devront être accompagnés d'un adulte pour les aider à se hisser jusqu'aux premières branches de notre sapin)

À la nuit tombée, quand les enfants dormiront, les lutins iront récupérer tous les souhaits pour les donner au Père Noël ! Ensuite ?! Il faudra laisser la magie opérer...

DES LOTS VIABILISÉS DISPONIBLES À LA VENTE SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ DU CARGET !

La première phase des travaux de viabilisation de la zone de Carget à Vic-Fezensac touche maintenant à sa fin. Ainsi, ce sont 8 lots viabilisés et fonctionnels (raccordement eau potable, électricité, fibre...) qui sont dès à présent proposés à la vente pour les entreprises et professionnels qui le souhaitent au prix de 10€ le m². Idéalement situé au cœur du département du Gers et le long de la RN124, ces cinq hectares sont dédiés à la création et au développement des entreprises artisanales, industrielles et de services. ■



Les entrepreneurs ou les investisseurs intéressés sont invités à se faire connaître auprès de Mme la Présidente ou de Mme la Directrice générale des services :

- par téléphone : 05 62 64 89 63
- par mail : contact@dartagnanefzensac.com



DÉMÉNAGEMENT DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Action historique de la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, l'accueil et l'accompagnement des démarches administratives et numériques se poursuit dans un nouveau cadre plus adapté. En effet, depuis le 15 septembre, la Maison France Services du Fezensac a emménagé dans les anciens locaux de l'Office de Tourisme, toujours au sein du Complexe intercommunal des Cordeliers, 18 rue des Cordeliers.

Christelle, Anne-Marie et Nathalie vous accueillent et vous accompagnent dans ce nouvel espace dédié pour toutes vos démarches aux côtés de nos partenaires : CPAM, CAF, MSA, Pôle-Emploi, Assurance Retraite, Impôts, Justice, ANTS...

L'espace dispose également d'un accès à un ordinateur en libre-service ainsi que d'un téléphone pour ceux qui en auraient besoin et souhaiteraient réaliser leurs formalités de manière autonome. ■

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sauf le lundi matin et le mercredi après-midi.

Pour une meilleure efficacité, il vous est recommandé de prendre rendez-vous :

- sur place
- par téléphone au 05 62 64 89 63
- par mail : franceservices@dartagnanefzensac.com

portail des familles



d'Artagnan
en Fezensac

QU'EST CE C'EST ?

Le portail des familles est un espace personnel et sécurisé qui vous permet de faciliter vos démarches en ligne. Il sera votre porte d'entrée exclusive pour :

- Inscrire vos enfants à l'école et aux différents services enfance-jeunesse : restauration scolaire, garderie, centre de loisirs, CLAC, activités ados (au 1^{er} janvier 2024 : crèche et Relais Petite Enfance)
- Déposer les documents demandés
- Réserver vos repas ou vos temps de garderie et d'accueil de loisirs
- Récupérer vos factures

NOUVEAUTÉ

Action majeure du projet socio-éducatif du territoire « D'Artagnan en Fezensac », le portail « familles », guichet numérique unique pour tous les services enfance jeunesse, est maintenant opérationnel.

Accessible à tout moment en ligne, ce **nouvel outil** va permettre d'améliorer le traitement des dossiers et demandes mais surtout, il **simplifiera les démarches pour l'ensemble des familles.**

PENSEZ À CRÉER VOTRE COMPTE RAPIDEMENT !

COMMENT Y ACCÉDER ?

Sur ordinateur, smartphone ou tablette via le lien suivant :

<https://dartagnanenfezensac.portail-familles.app>

POUR SE CONNECTER :



Créez votre compte
(si vous n'en possédez pas déjà)



Identifiez-vous
avec votre adresse mail et le mot de passe choisi pour accéder aux services

Nous contacter :

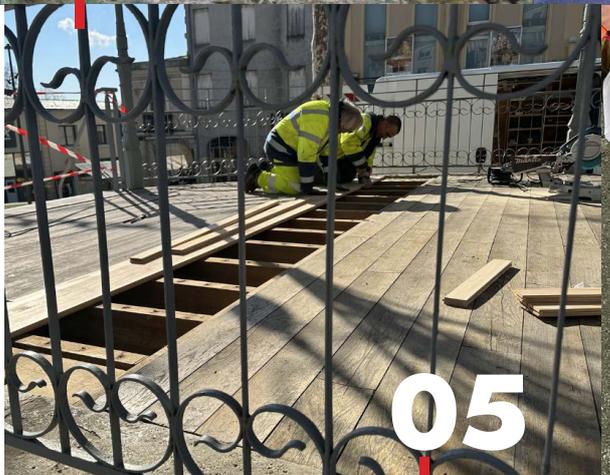
Par téléphone : 05 62 64 89 63

Par mail : accueil@dartagnanenfezensac.com

Dans nos locaux au 18 Complexe des Cordeliers à Vic-Fezensac



À VOTRE **SERVICE** !



01 ■ Souhaitons la bienvenue à Jean-Charles Guiraut qui a pris ses fonctions en juin comme chef d'équipe du service espaces verts.

04 ■ Pour effectuer le renouvellement ou la première demande de votre passeport ou carte d'identité, nous vous rappelons qu'il est impératif :
1/ d'effectuer une pré-demande en ligne sur www.passeport.ants.gouv.fr
2/ de prendre un rendez-vous à la mairie au 05 62 64 47 00
Le délai de délivrance des passeports est actuellement de 7 semaines : n'attendez pas le dernier moment !

02 ■ Durant le contexte de vigilance rouge canicule durant lequel le département du Gers a dû faire face en août dernier, la mairie s'est mobilisée pour le bien de tous : appel aux aînés pour maintenir le lien et faire face à d'éventuelles difficultés et gratuité de la piscine pour permettre aux gens de se rafraîchir.

05 ■ Entretien, travaux, maintenance... les services techniques municipaux sont toujours sur le terrain pour veiller aux installations communales. Comme ici lorsque, après Pentecôte, ils se sont affairés à réparer le plancher du kiosque qui avait souffert à cause des aléas climatiques.

03 ■ Souvenez-vous, c'était le 20 juin dernier, de violents orages se sont abattus sur notre commune, faisant des dégâts considérables sur les routes et les habitations. C'est grâce aux efforts de tous : pompiers, administrés, employés communaux, voisins... que nous avons pu éviter le pire. Merci à eux pour leur mobilisation.

06 ■ Le 4 juillet dernier, le Tour de France est passé au cœur de notre ville pour le bonheur des petits et des grands enfants. Tout le personnel des écoles et du centre de loisirs a œuvré et s'est mobilisé pour offrir aux écoliers un souvenir gravé à jamais.



Ce bulletin est pour nous un peu spécial ; nous ne parlerons donc pas de tout ce qui est annoncé sur les réseaux sociaux mais qui n'est pas encore commencé... !!!

Juste quelques mots :

- pour regretter l'absence de commissions de travail, de conseils municipaux réguliers, de débats constructifs...
- sur le label « village étape » : depuis peu, de magnifiques panneaux ornent la N124 annonçant la labellisation de notre ville. « Village étape » pourquoi pas ? mais encore faut-il répondre au cahier des charges : où est l'aire de camping-cars ? l'embellissement de la ville ? le camping ?...

Nous aurons l'occasion de reparler ultérieurement de l'activité de la commune, mais la parole est donnée à Jean-Claude BOURGUIGNON qui a souhaité s'adresser à vous, par le biais de ce bulletin :

« Pris par des impératifs familiaux, je ne peux continuer à assurer correctement mon rôle d'élu. Aussi j'ai démissionné du conseil municipal de Vic et du conseil communautaire par voie de conséquence.

L'altruisme prédomine au sein du groupe minoritaire et nos interventions pour l'intérêt de la population restent toujours notre priorité.

La vice-présidence de la communauté de communes a été, pour moi, l'occasion de m'investir sur des sujets qui me tiennent à cœur :

- *L'environnement, d'une part, avec la végétalisation du site de Cauderon aidé en cela par le Conseil Départemental du Gers, l'association « arbres et paysages, les élèves du collège de Vic, leurs professeurs et les élus ;*
- *Le service public en participant au conseil de surveillance de l'hôpital vicois ;*
- *Le territoire où j'ai été invité avec le « Pays d'Armagnac » à traiter certains dossiers pour son élaboration certes lente mais avec quelques avancées malgré tout.*

Je peux vous assurer que cela a été pour moi un honneur et un réel bonheur de m'investir à mon niveau pour la collectivité.

De ce fait, devant être remplacé automatiquement par le candidat venant sur la liste après le dernier élu, et suite aux désistements des 2 premiers candidats, Nelly Massarotto rejoint le groupe minoritaire au sein du conseil municipal. Arnaud Rosell, quant à lui, devient conseiller communautaire ».

Pour nous ce fût un réel privilège de travailler avec Jean-Claude, homme fédérateur et de convictions qui a su rassembler toute une équipe avec lui. Pendant plus de 3 ans, nous avons pu apprécier ses grandes qualités humanistes, sa volonté d'œuvrer toute sa vie pour défendre des valeurs authentiques. Nous souhaitons la bienvenue à Nelly – 42 ans – enseignante – artiste – qui s'investira pleinement à nos côtés.



GROUPE L'EXPÉRIENCE POUR AGIR



Les récents épisodes climatiques et les dégâts provoqués, le manque d'eau de plus en plus prégnant, les inondations récurrentes sur la ville... Vic est soumis de la manière la plus forte aux défis d'avenir. Il est temps d'agir, de planifier un schéma communal d'envergure sur la transformation du bâti public et privé vers la neutralité énergétique, de réfléchir sur les mobilités, la consommation de notre eau, la régulation des caprices de l'Osse, la création de bassins de dérivation : qu'attendons-nous ? Le Label « ville Etape », au-delà des satisfactions et bénéfiques pour notre commerce et image, interpelle sur notre capacité à retenir les camping-cars de passage qui ne bénéficient d'aucun branchement électrique, d'aucun récupérateur d'eaux usées, de possibilités de faire le plein d'eaux propres ! : la charrue avant les bœufs ? ■

Pierre Antonello

RETOUR EN IMAGES

Marchés de nuit

Cette année encore, nos traditionnels marchés de nuit organisés par l'association des commerçants Vic Kiosque, ont connu une très belle affluence. Il faut dire que le beau temps et les artisans étaient tous de la partie pour rendre les soirées plus belles. ■



Ciné Plein Air

C'est maintenant une tradition, en juillet la municipalité offre une séance de cinéma en plein air. Pour le bonheur de tous, c'est sous un beau ciel étoilé, que cette année petits et grands ont pu assister à la projection du film « Super Mario Bros : le Film ». ■



Tempo Latino

Des festivaliers venus du monde entier écouter les musiques latines et afro-cubaines qui émanent des arènes : c'est ça l'esprit Tempo Latino. Les organisateurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour la 29^{ème} édition du festival qui se déroulera du 25 au 28 juillet 2024. ■



Fête de la Saint-Mathieu

De la musique, des manèges, des coureurs, des pétanqueurs, des pêcheurs, des écarteurs et même des cavaliers... La fête de la Saint-Mathieu c'est toujours un beau mélange de genres pour toutes les générations ! L'année prochaine, la municipalité vous réserve bien des surprises... ■

Invitation à la cérémonie des vœux à la population

Mercredi 17 janvier 2024 à 19h30 à la Salle Polyvalente.

Une occasion conviviale de se retrouver, de partager mais surtout de dresser le bilan des trois années écoulées et de parler des perspectives d'avenir et projets à venir.

Le discours sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité. ■



Barbara NETO,
Maire de Vic-Fezensac
et son Conseil Municipal
ont le plaisir de convier
l'ensemble de la population à la

Cérémonie des vœux 2024

MERCREDI 17 JANVIER 2024

19h30, à la Salle Polyvalente

